



Montreuil, le 15 avril 2019

ACCORD ACTIVITÉS SOCIALES

LA CGT GAGNE UNE GRANDE BATAILLE MAIS LA LUTTE CONTINUE !

Le 15 mars 2019, après de nombreux mois de négociation et une multitude de propositions d'accord portés par la CGT, 3 OS représentatives ont signé l'accord sur les ASC : CGT, UNSA et SUD-RAIL.

La CFDT a refusé, comme en 2015, de signer cet accord, garantissant pourtant pleinement l'avenir des personnels des CSE/CCGPF.

L'accord prévoit tout d'abord de préserver les activités sociales et culturelles à caractère national gérées par le CCGPF grâce au financement obligatoire de tous les CSE au travers du 34.10 %.

Il prévoit ensuite, pour les activités sociales et culturelles à caractère local, une mutualisation totale ou partielle grâce à la création de Comités des Activités Sociales et Culturelles Interentreprises (CASI).

2 choix possibles :

- Une mutualisation totale de la subvention qui permet à l'ensemble des cheminots l'accès à toutes les activités sociales de proximité ;
- Une mutualisation à 15 %, qui ouvre le droit à la restauration et aux convoyages d'enfants pour les colonies de vacances du CSECGPF.

Cet accord a permis de préserver l'unicité et la proximité entre les cheminots en matière d'activités sociales et culturelles, il a aussi permis de contrer les velléités de certaines OS prônant la distribution de chèques en tout genre, au détriment de nos emplois, qui sont déjà largement menacés par la purge de l'emploi à laquelle se livre la SNCF.

La mise en place des CASI pose de nombreuses questions qui devront être traitées dans les semaines et mois qui viennent :

Conditions de transfert, mise à jour de la Convention Collective Nationale, organisation d'élections...

Une seule certitude, la CGT continuera la lutte pour préserver les cheminots et les personnels CSE/CCGPF de l'éclatement de l'entreprise.

Ensemble, continuons la lutte ! Les cheminots continueront à valoriser et assurer les activités sociales dans leur diversité, qu'il s'agisse de loisirs, de culture, des restaurants d'entreprise, bibliothèques, villages vacances, ALSH, ...

Pour le maintien de nos emplois et pour garantir l'avenir, restons mobilisés et continuons la bataille !

Le 04 juin, soyons tous ensemble, actifs et retraités, à la manifestation nationale des cheminots.

